43 Année - N° 3197. Le No 0,25 c. Paraît le Samedi 10 Janvier 1931

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DOUZE francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, *Rue Droite*, 25, SISTERON
R. C. Sisteron No 117. C.-C. Chèque Postal Marseille 156.36
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, Paris, 2e

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....1,25
Réclames (la ligne).....1,00
Commerciales (la ligne).....1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré

Le Tribunal de Sisteron

Le citoyen Emile Galici, poursuivant avec une energie inlassable ses démarches en vue du rétablissement du Tribunal de Sisteron, s'est mis en rapport avec M. Israël, sénateur, Radical-Socialiste de l'Aube, auteur d'une proposition visant le rétablissement des six Tribunaux supprimés (dont Sisteron). Il a reçu de ce distingué Parlementaire le texte de la proposition dont s'agit, dont nos lecteurs voudront bien trouver copie ci-dessous.

Dès qu'il a été en possession de ce document notre Conseiller Genéral a adressé à M le Sénateur de Courtois, Président du Conseil Général des Basses-Alpes, auteur, avec M. le Sénateur Honnorat, d'une proposition tendant au rétablissement du Tribunal de Sisteron dont nous avons publié le texte en son temps, la lettre suivante dont le but est de se mettre d'accord sur la procédure à suivre pour parvenir de la façon la plus sûre et la plus rapide au rétablissement de notre Tribunal.

Sisteron, le 25 Décembre 1930.

Mon cher Président et Ami,

Votre distingué collègue, M. Israël, l'éminent Sénateur de l'Aube, a bien voulu me faire parvenir le texte de la proposition de loi q r'il a déposée sur le bureau du Sénat tendant au rétablissement des tribunaux supprimés. En abrogeant les dispositions restrictives de l'article 19 de la loi du 16 Juillet 1930 les tribunaux qui ne disposeraient pas du nombre d'avoués nécessaires aux plaideurs pourraient fonctionner en ayant recours aux avoués de la circonscription Judiciaire la plus proche.

Je sais l'accueil très favorable qu'a obtenu auprès de la Commission de Législation Civile et Criminelle du Sénat la proposition de loi que vous avez bien voulu présenter avec notre collègue M. André Honnorat et qui demandait le rétablissement du Tribunal de Sisteron.

Il ne pouvait du reste en être autrement étant donné le judicieux exposé des motifs dont vous aviez fait précéder votre proposition et le généreux et éloquent appel que vous aviez adressé à vos collègues du Sénat en faveur de notre arrondissement si injustement privé de son Tribunal.

Je viens toutefois vous demander si en l'état de la question pour parvenir plus sûrement et plus rapidement au rétablissement du Tribunal de Sisteron il ne conviendrait pas de se rallier à la proposition Israël qui en bloquant la cause des six tribunaux supprimés aurait semble-t-il le maximum de chances d'être adoptée.

En cas d'échec de cette proposition votre résolution visant Sisteron serait sans nul doute votée. Je serais heureux de connaître votre opinion sur ce point persuadé que votre sens politique averti joint à la connaissance profonde que vous avez de la procédure parlementaire et à l'intérêt passionné que vous portez à notre région, vous fera adopter la solution la plus favorable au but que nous poursuivons.

Quant à l'exception que certain membre de l'autre Assemblée voudrait opposer à votre proposition il ne semble pas qu'il y ait lieu de s'y arrêter. En effet s'il est de droit constitutionnel que les propositions entrainant une dépense doivent être obligatoirement présentées devant la Chambre élue directement par le peuple il y a lieu d'observer que votre proposition, comme celle de M. Israël, ne saurait être rangée dans cette catégorie car la loi relative à l'organisation judiciaire avait décidé que les frais relatifs au rétablissement des tribunaux supprimés seraient obligatoirement mis à la charge de l'Etat. Dès lors les prérogatives financières de la Chambre des Députés étant respectées aucune objection sérieuse ne peut être opposée à l'examen par la Haute Assemblée de votre proposition relative au tribunal de Sisteron pas plus qu'à celui de la proposition Israël visant le rétablissement des six tribunaux supprimés.

En vous remerciant de vos démarches et diligences en faveur de notre cause je vous prie d'agréer, Monsieur le Sénateur et cher Président l'assurance de mes meilleurs sentiments et de ma bien vive amitié.

EMILE GALICI,
CONSEILLER GÉNÉRAL DES BASSES ALPES

* * *

Proposition de Loi

déposée sur le bureau du Sénat par M. Israël, sénateur de l'Aube

ARTICLE UNIQUE

Sont abrogées les dispositions de l'article 19 de la loi du 16 juillet 1930 relative à l'organisation des tribunaux.

Les tribunaux déjà supprimés, en application des dispositions de cet article, seront rétablis dans un délai de deux mois à dater de la promulgation de la présente loi.

Au nom de nos populations si fortement intéressées au rétablissement de notre Tribunal nous adressons à nos deux éminents Sénateurs et à notre vaillant Conseiller Général nos remerciements les plus sincères pour le dévouement qu'ils apportent à la défense des intérêts de toute notre Région.

LA RÉDACTION.

LE MATHISME *La MATHIS est bien la voiture du progrès, elle détient toujours le record de consommation le plus faible*

Pour la Commune de Thoard

M. André Honnorat, sénateur des Basses-Alpes vient de recevoir la lettre suivante :

Paris, 31 Décembre 1930.

M le Ministre et cher Collègue,

Vous avez appelé mon attention sur une demande de la commune de Thoard tendant à obtenir l'approbation de la modification au projet d'adduction d'eau potable subventionné sur les fonds du pari mutuel.

Je suis heureux de vous faire connaitre que, par décision de ce jour, j'approuve la nouvelle sous-répartition des dépenses proposées par le Service Hydraulique et j'autorise la commune à commencer les travaux.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre et cher Collègue, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre de l'Agriculture.
V. BORET.

Maladresse

Les adversaires du citoyen Galici sont furieux de voir que la population se rendant compte du zèle apporté par notre Conseiller général à défendre les intérêts du canton est unanime à rendre hommage à son dévouement Alors ils emploient tous les moyens pour égarer l'opinion publique.

Leur dernière manœuvre mérite d'être signalée : A la réunion du Syndicat du canal de St-Tropez le président annonça que cette année le syndicat n'avait bénéficié d'aucune subvention de la part de l'Etat et naturellement il ne crut rien faire de mieux que de dire que si on n'avait rien obtenu la faute en était.....au Conseiller général !

Que le président qui altère ainsi en pleine connaissance de cause la vérité, nous permette de lui rappeler que le citoyen Galici s'est voué avec une ardeur infatigable à la défense des intérêts de l'Agriculture Il a en effet :

1· obtenu du Conseil général des B-A le vote d'une somme de 300.000 fr. destinée à achever la partie principale du canal de Ventavon et cela malgré les objections de la Commission des Finances qui, en raison de la situation budgétaire du département, voulait reculer le vote de ces crédits.

2· Il a, de concert avec M. de Courtois, le distingué sénateur des B-A, obtenu qu'une demande de subvention de deux millions nécessaires à l'achèvement des rigoles secondaires du dit canal de Ventavon fut soumise à l'examen des Comités techniques en vue d'être prélevée sur les six milliards affectés à l'agriculture dans le projet d'équipement national. Nos lecteurs ont pris connaissance de la lettre écrite à ce sujet à M. de Courtois par le Ministre de l'agriculture

3· Il a, lors de la dernière session du Conseil général obtenu du département une subvention de 2000 fr. destinés à l'organisation du Comice Agricole de Sisteron et ce, malgré l'opposition formelle de M. Gardiol, député, opposition motivée par ce fait que jamais le Conseil général des B-A n'avait jusqu'à ce jour subventionné aucune exposition agricole.

4· Il a enfin lors des violents orages qui causèrent tant de dégats à Sisteron et dans les communes voisines, obtenu des reparations très importantes pour nos compatriotes dont les récoltes avaient été détruites par les intempéries.

Cela tout le monde le sait et tout le monde sait gré au citoyen Galici de l'activité qu'il a apporté à défendre les intérêts de nos compatriotes victimes de calamités publiques.

Ce qu'on sait moins, mais le président du syndicat, lui, ne l'igore pas, c'est que lors de ces orages terribles le canal de St-Tropez subit lui aussi d'importants dommages et que pour obtenir une aide de la part de l'Etat le président s'adressa au ....citoyen Galici lui même ! Notre Conseiller général engagea le président à faire dresser un état estimatif des dégâts, ce qui fut fait. Le devis des réparations étant ainsi produit le citoyen Galici put, appuyé en la circonstance par MM. Honnorat, sénateur et de Courtois, président du Conseil général des B-A, obtenir en faveur du canal de St-Tropez une subvention de 20.000 francs ce qui lui valut les remerciements du président actuel !

Voilà qu'elle a été l'attitude du citoyen Galici envers le syndicat qui poursuit une œuvre féconde et si utile à l'agriculture et à nos populations agricoles.

Evidemment cette année le président du syndicat n'a pas demandé l'appui de notre Conseiller général. Il a eu tort car le citoyen Galici, fidèle à sa ligne de conduite, eut déployé en cette affaire le même zèle et le même dévouement qu'il avait montrés dans les affaires précédentes. Si même il avait appris *indirectement* que le Syndicat avait fait une demande de subvention il serait intervenu à l'effet de lui faire obtenir satisfaction. Mais on s'est bien gardé de le prévenir de cette demande ! Mieux que cela, on la lui a soigneusement cachée, espérant réussir sans lui et démontrer aux électeurs qu'on se passait facilement de son concours. Les démarches n'ayant pas abouti alors on essaye de faire supporter ce fâcheux résultat au Conseiller général.

Peine perdue ! Les agriculteurs présents à la réunion n'out pas été dupes de la manœuvre ! Ayant vu le citoyen Galici à l'œuvre, ils ont haussé les épaules en entendant le président altérer la vérité, car ils savent qu'ils peuvent compter sur le dévouement le plus absolu de leur représentant à l'Assemblée départementale.

De sorte que la manœuvre d'adversaires de mauvaise foi s'est retournée contre eux. Mais affirmer sciemment une chose que l'on sait pertinemment fausse, ce qui est le cas en l'espèce.... Comment cela s'appelle-t-il Monsieur le Président ? Voulez-vous que pour être polis nous disions : une maladresse ?

UN ELECTEUR.

LE MATHISME *La P Y 6 chevaux MATHIS est la petite voiture, qui a eu le plus gros succès au Salon d'Octobre, en présentant son modèle 1931, livrable de suite.*

Chronique Sportive

Sisteron-Vélo.

Dimanche passé la première équipe du Sisteron-Vélo est montée à Serres jouer la partie qui devait avoir lieu le dimanche précedent. Le match, joué dans des conditions plutôt defavorables terrain gras et ballon lourd, n'a pas manqué d'intérêt Il y eut des phases vraiment jolies.

En première mi-temps, Sisteron eut un léger avantage Cependant la défense Serroise est très forte et brisa toutes les attaques. Les serrois, de leur côté furent aussi dangereux et réussirent un but. Au début de la première mi-temps Sisteron a profité des défaillances de la défense adverse pour marquer deux buts par l'intermédiaire de Chastel et de Petit. Le jeu fut assez égal, pourtant les attaques des locaux où Brun brillait, furent plus dangereuses que celles de Serres. La pluie se mit à tomber. Il restait une demi-heure à jouer lorsque l'arbitre arrêta la partie, alors que Sisteron menait par deux buts à un. Il est probable que les Sisteronnais eussent maintenu leur avantage si l'on avait pu jouer le temps règlementaire.

Chez les locaux trois se sont nettement distingués. En défense, Rolland ; en demis, Paulet, et avant, Raymond Brun à qui je dois une vive reconnaissance de m'avoir remplacé. Une fois de plus Chastel, avant centre, a distribué le jeu consciencieusement.

Eldon Carter.

Les agendas de poche et de commerce sont en vente à l'imprimerie-librairie LIEUTIER, Sisteron,

© VILLE DE SISTERON

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Les courriers. — En raison de l'état des routes qui, pendant la saison d'hiver, retarde sensiblement la marche du courrier, et afin de maintenir la correspondance avec le train exprès n° 2503 qui quitte Sisteron à 17 h. 23 ; le deuxième ordinaire du circuit Poste Automobile Rurale, Sisteron-Théze-Claret-Melve-Sigoyer-Vaumeilh-Sisteron, partira à 14 h. au lieu de 14 h. 30 à partir du 11 Janvier prochain.

La Mairie nous communique :

Avis de réunion. — Les anciens mobilisés dans les poudreries, pyrotechnies et similaires, domiciliés dans l'ancien arrondissement de Sisteron sont instamment invités à assister à la réunion qui aura lieu à la mairie de Sisteron, Dimanche prochain 11 janvier à 10 h. 30 du matin pour organisation d'une section définitive.

Cercle de la Fraternité. — Les membres du cercle de la Fraternité qui n'ont pas encore versé leur cotisation pour 1930 sont priés de vouloir bien les régler au gérant du Cercle avant la fin du mois de Janvier, faute de quoi le recouvrement en sera effectué par la poste, dés le début de février.

AVIS. — Les anciens combattants en retard pour le paiement de leur cotisation de 1930 sont priés de vouloir bien la verser au plutôt faute de quoi elle sera recouvrée par la poste, à leur frais.

Conseil Municipal. — Demain dimanche, à 2 h. du soir, aura lieu une séance du Conseil Municipal. Objet : Electrification des campagnes, étude des conditions proposées par l'Energie Electrique du Littoral Méditerranéen avec le concours des Ingénieurs du génie rural. Nomination de la commission de révision de la liste électorale. Divers.

Mesdames !

Votre élégance, Mesdames, dépend de la perfection de votre chevelure.

Vous trouverez au Salon de Coiffure

BERNARD

Rue Droite — SISTERON

bon accueil et une....

Ondulation Indéfrisable

M. BERNARD se tient à votre disposition même le soir après-souper.

A la mémoire du maréchal Joffre. — La nouvelle de la mort de l'illustre soldat a profondément émue la population qui suivait avec intérêt les phases de sa maladie. Mercredi pendant que se déroulait à Paris la cérémonie des obsèques du marechal, ici à Sisteron se produisait une petite manifestation au monument des morts. Les élèves des Ecoles primaires supérieures, du Collège et des écoles communales sous la direction de leurs maitres et maitresses se rendaient dans la matinée au monument et observaient une minute de silence ; M. Reichard, principal du collège, ancien combattant, a, en quelques mots honoré la mémoire du defunt énonçant au jeune auditoire les principaux traits caractéristiques du valeureux soldat qui disparait et que la France entière a honoré.

Pour les Rois

à partir du 6 Janvier

GATEAUX

soignés et recommandés

CONFISERIE BROUCHON

Téléphone 57

La Ruche Sisteronnaise. — Demain le magasin de la Coopérative *La Ruche Sisteronnaise* sera fermé toute la journée pour cause d'inventaire. Prière aux ménagères de faire leurs provisions ce soir.

Carnaval 1931 — Cette année, le carnaval sera de courte durée, son existence éphémère commencera le 2 février, s'éteindra le mercredi des cendres....heureusement il nous reste la mi-carême.... Oui, parlons un peu de la mi-carême qui fut autrefois si joyeuse chez nous pendant une trentaine d'années et que la politique de 1925 tua en une demi journée.

Déjà à côté de nous s'organisent des bals et des cavalcades. Allons-nous rester inactifs devant la belle renommée que possédait notre ville avant cette date et qui faisait d'elle la reine des Alpes ?

Nous engageons la jeunesse à relever le gant, d'oublier la politique pour ne penser qu'à l'amusement et faire revivre dans Sisteron les gais corsos et les joyeuses sarabandes que de vieux organisateurs — assagis aujourd'hui — avaient instaurés à Sisteron depuis 1898, d'heureuse mémoire.

La Poste. — C'est décidé, l'Hôtel des Postes ira au mois de mai installer ses services dans les locaux de l'ancienne gendarmerie à cheval et des prisons. L'adjudication des travaux de réparations a été donnée ces jours-ci, elles sont déjà commencées. Ainsi finit une lutte entre deux quartiers qui voulaient posséder cette administration.

La crise Economique. Les effets de la crise économique commencent à se faire sentir dans notre région.

Aux usines de Saint-Auban un grand nombre d'ouvriers ont été licenciés ; aux papeteries de Valdor installées le long du Jabron presque tous les ouvriers ont été renvoyés en attendant des jours meilleurs, ils s'expatrieront pour gagner leur existence puisque notre ville n'offre pas assez de ressources pour empêcher leur départ.

CINÉMA - CASINO

Programme sensationnel

Samedi en soirée, Dimanche, matinée

Deux séances de **Gala** avec le grand film éternel, si impatiemment attendu, dont tout Sisteron parle et que tout le monde veut voir.

RESURRECTION

La grande superproduction d'après le roman du célèbre Léon Tolstoï, interpreté magistralement par Dolorès del Rio qui triompha dans Famona. On commencera par un comique en 2 parties et les *actualités mondiales*. Il est prudent de retenir ses places.

La semaine prochaine : **Le Secret d'une mère abandonnée**, d'après le roman d'Eugène Barbier.

* * *

Dimanche en soirée à l'occasion des rois.

Grand Bal de Famille

organisé par le *Sisteron Vélo*, Retenez votre table et votre gâteau.

Ciné-Scout. — Dimanche et Jeudi,

RIN TIN-TIN EN DETRESSE

L'admirable chien qui s'égale aux meilleurs artistes du cinéma et dont la réputation est universelle est le véritable héros de ce film très dramatique. Victime de son dévoûment, il se venge en sauvant dans la neige, d'une mort certaine une jeune femme et son enfant.

Batissez vous même, comique ; **Une sombre histoire**, comique. C'est un programme à voir.

VARIÉTÉS-CINÉMA

Ce soir et demain en matinée et soirée

— *Un programme de 1er ordre* —

Deux films Paramount.

— Richard Dix, dans —

VOLONTÉ

le film de la puissance humaine.

Réalisation fantastique.

MON PATRON & MOI

délicieuse comédie avec Esther Ralston

Actualités - Salle Chauffée

La semaine prochaine : **La grande Favorite.**

Les cahiers **Sites des Alpes** sont en vente à la Librairie LIEUTIER.

L'avenir du Prolétariat. — Les membres de cette société sont prévenus que le dividende retraite de 1930 leur sera payé le 18 courant aux guichets de la Caisse d'Epargne de 14 à 16 h.

Chiens. — A partir du 1° Janvier 1931 tous les chiens devront être munis de la médaille pour 1931 qui est délivrée sans frais au secrétariat de la mairie.

CABINET DENTAIRE

E. CASAGRANDE

10 — Place de l'Horloge — 10

SISTERON — (Basses-Alpes)

Le mercredi, cabinet ouvert à St-Auban

Etat-Civil

du 1er au 9 Janvier

NAISSANCE

Léon-Jean-Paul Albert, rue Paul Arène

PUBLICATIONS DE MARIAGES

MARIAGES

DÉCÈS

Joseph-Henri Reynaud, 65 ans, aux Coudoulets.

QUEL SERA VOTRE AVENIR

Ne désirez-vous pas le savoir ? Pourquoi dans vos ennuis, inquiétudes ou projets ne pas vous adresser en toute confiance à Mme Regnier (Astrologue) 23, rue de la Chine Paris (20e) qui aide, console et dirige tous ceux qui se confient à Elle ? Env. date naissance complète ainsi que 5 frs pour recevoir l'Esquisse Générale de votre vie, qui vous convaincra (joindre également l'enveloppe à votre adresse.

Petite Consultation

Après une pleurésie, une bronchite, un simple refroidissement peut amener de l'essoufflement, de l'oppression des quintes de toux opiniâtre. C'est alors que la Poudre Louis Legras, toute-puissante pour guérir l'asthme doit être employée. Sous son influence, les complications naissantes disparaissent et les lésions se cicatrisent ; la guérison devient définitive.

Une boite est expédiée contre mandat de 4 fr. 50 (impôt compris) adressée à Louis Legras, 1, Bd. Henri-IV, à Paris.

Compagnie des Chemins de fer de P.L.M.

Les Sports d'Hiver au Mont Genèvre au-dessus de Briançon. — Les pentes du Mont Genèvre au-dessus de Briançon à 1850 mètres d'altitude, sont particulièrement favorables aux skieurs.

Pour en faciliter l'accès, un service combiné (automobile d'Oulx à Clavières au Mont Genèvre) est mis en marche à dater du 20 décembre, les samedi, dimanche, fêtes et veilles de fêtes.

Ce service est en correspondance à Oulx avec les meilleurs trains en provenance ou en direction de Paris et de Lyon.

SOURDS

Votre infirmité est une gêne constante non seulement pour vous- mais aussi pour ceux qui vous entourent ; si vous la négligez elle s'aggravera lentement ; n'attendez donc pas qu'il soit trop tard pour y remédier, car **entendre est aussi nécessaire que voir.**

La science toujours en progrès met à votre disposition le moyen de **retrouver la joie d'entendre.** *grâce à la méthode rééducative* **HARRYS**, *le réputé spécialiste de Paris, 95, rue des Boulets, dont les succès ne se comptent plus, et à même obtenu des résultats, dans des cas déclarés incurables par la médecine*

Aussi est-ce un devoir pour tous ceux qui constatent une diminution de l'audition ou éprouvent des bruits d'oreilles de profiter des passages dans les villes suivantes, pour rendre visite à M. **Harrys**, *qui recevra gratuitement de 9 h. à 4 h. :*

DIGNE, samedi 17 janvier, hôtel Boyer Mistre.

FORCALQUIER, dimanche 18 janvier hôtel Lardeyret.

SISTERON, lundi 19 janvier, hôtel des Accacias.

LE MATHISME *La 6 CV MATHIS PY, est d'un prix peu élevé, le torpédo 2 places 17900 fr ; la conduite intérieure 4 places 19900 fr. ; le Cabriolet luxe 21.900 fr.*

Etude de Me Jean ESMIEU notaire à Sisteron

VENTES Volontaires

au plus offrant et dernier enchérisseur par le ministère du notaire soussigné

Le DIMANCHE dix-huit Janvier mil-neuf cent-trente-un à 14 **heures à SISTERON en l'étude, d'un**

DOMAINE RURAL

sis le territoire de la commune **d'Entrepierres** et de **VILHOSC** connu sous le nom de **Campagne de la Colette**, sur la mise à prix de **30.000 francs**

2° Et le **DIMANCHE quinze février** mil-neuf-cent-trente-et-un à **quatorze heures à MISON**, en la salle de la Mairie (hameau des Armands), d'une

PROPRIÉTÉ RURALE

dite « l'Enclos » (propriété **Césarini**) sise sur le territoire de la commune de MISON, quartier des Menins ou des Coudoulets consistant :

A) en une **Maison d'habitation** comprenant six pièces, terrasse, caves, écurie, bergerie et pigeonnier, avec fontaine et lavoir,

B) et diverses **parcelles** attenantes ou séparées par un chemin, en nature de labour, jardin, prés, châtaigneraie et vague,

Le tout d'une superficie d'environ cinq hectares est confiné dans son ensemble par Messieurs Curnier, Delaye, Guérin et Sarlin.

Source, chasse et pêche à proximité. Conviendrait à retraité ou ferait un agréable pied à terre estival.

Mise à prix : Quinze mille fr. ci . . . . **15 000 fr.**

Pour l'une et l'autre vente **possibilité de traiter à l'amiable** avant les enchères.

Pour tous renseignements s'adresser au notaire.

J. ESMIEU.

C'est chez

Bontoux & Borel

que vous trouverez les charbons de la *Mure*, de *Rochebelle* et les charbons des *Etablissements Savon* de Marseille.

LE MATHISME *La 6 chevaux P L MATHIS qui étonna l'Amérique, est exposée et peut être essayée chez le Concessionnaire régional Francis* JOURDAN, *avenue de la Gare*, GARAGE MODERNE.

CABINET DENTAIRE

A. SILVY

chirurgien-dentiste

Cabinet ouvert le Dimanche

2, Rue Paul Arène — SISTERON

l'UNION

son chocolat **IDEAL UNION, AIGLE ROUGE et OR**, vous plaira par son arome et sa pâte extrêmement fine. On ne peut trouver fabrication plus soignée.

© VILLE DE SISTERON

CITROËN

Les qualités PRATIQUES, l'ECONOMIE, la ROBUSTESSE, la MANIABILITÉ de cette voiture enthousiasme ses possesseurs.

- Réseau d'amis
- Vente à crédit - Citroën
- Service Standard -
- Echange pièces détachées
- Stocks de Réparations

Catalogue des

C 4 F

Chassis nu 18.200
Berline 25.000
Conduite Familiale 25.000
Torpédo commerciale 28.000
21.500

C 6 F

Chassis nu 26.500
Berline 36.000
Conduite Familiale 39.000
Torpédo 7 places 38.000
32.500

C 6 F

Agent exclusif :
pour l'arrondissement de Sisteron
A. AILHAUD
Tél. 85 Splendid-Garage à SISTERON
Sous-agent, pour le canton de Sisteron et Noyer
JEAN GALVEZ *Tél. 2.*

C 4 F

BUVEZ L'EAU MINÉRALE
de **SAINT-PIERRE-D'ARGENÇON**
GARANTIE NATURELLE
Exempte de gazéification artificielle R. C. Gap N° 1468
Pour renseignements, écrire au Directeur de la Source de St-Pierre d'Argençon (H-Alpes)

HERNIE

JE SUIS GUÉRI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies qui ont vu leurs ennuis prendre fin avec le **M. GLASER** le Grand Spécialiste de PARIS, 44, Bd SÉBASTOPOL.
En adoptant ces nouveaux appareils, dont l'action **bienfaisante** se réalise **sans gêne, sans souffrances ni interruption** de travail, les **hernies** se maintiennent, les plus **rebelles** diminuent insensiblement de volume et disparaissent peu à peu **complètement**.
Devant de tels résultats garantis toujours par écrit tous ceux atteints de hernie doivent s'adresser au Spécialiste **M. GLASER** qui leur offrira gratuitement l'essai d'un appareil de 3 à 14 h.

SISTERON, 19 Janvier, Hôtel des Acacias.
MANOSQUE, 20 — Hôtel Pascal,
ORAISON, vendredi 23, Hôtel Nègre,
DIGNE, 24 Janvier Hôtel Boyer-Mistre
FORCALQUIER, mercredi 28 J. Hôtel des Voyageurs.
APT, samedi 31 Janvier, de 9 h à 3 h. hôtel du Louvre.

En vente à la Librairie LIEUTIER.

BANQUE DES ALPES

Société anonyme au capital de 5 millons
(CHABRAND et P. CAILLAT)
Siège Social à Gap, Rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours : Embrun, Laragne, Saint-Bonnet, Sisteron, Briançon (Ste-Catherine), Veynes, Seyne les-Alpes

BUREAUX AUXILIAIRES : GUILLESTRE (Lundi), SERRES (Samedi), La MOTTE-du-CAIRE, LUS-la-CROIX-HAUTE, L'ARGENTIÈRE (samedi), BRIANÇON-VILLE

Opérations de Bourse
Paiement de Coupons
Encaissements d'effets de Commerce
Location de Coffres-forts

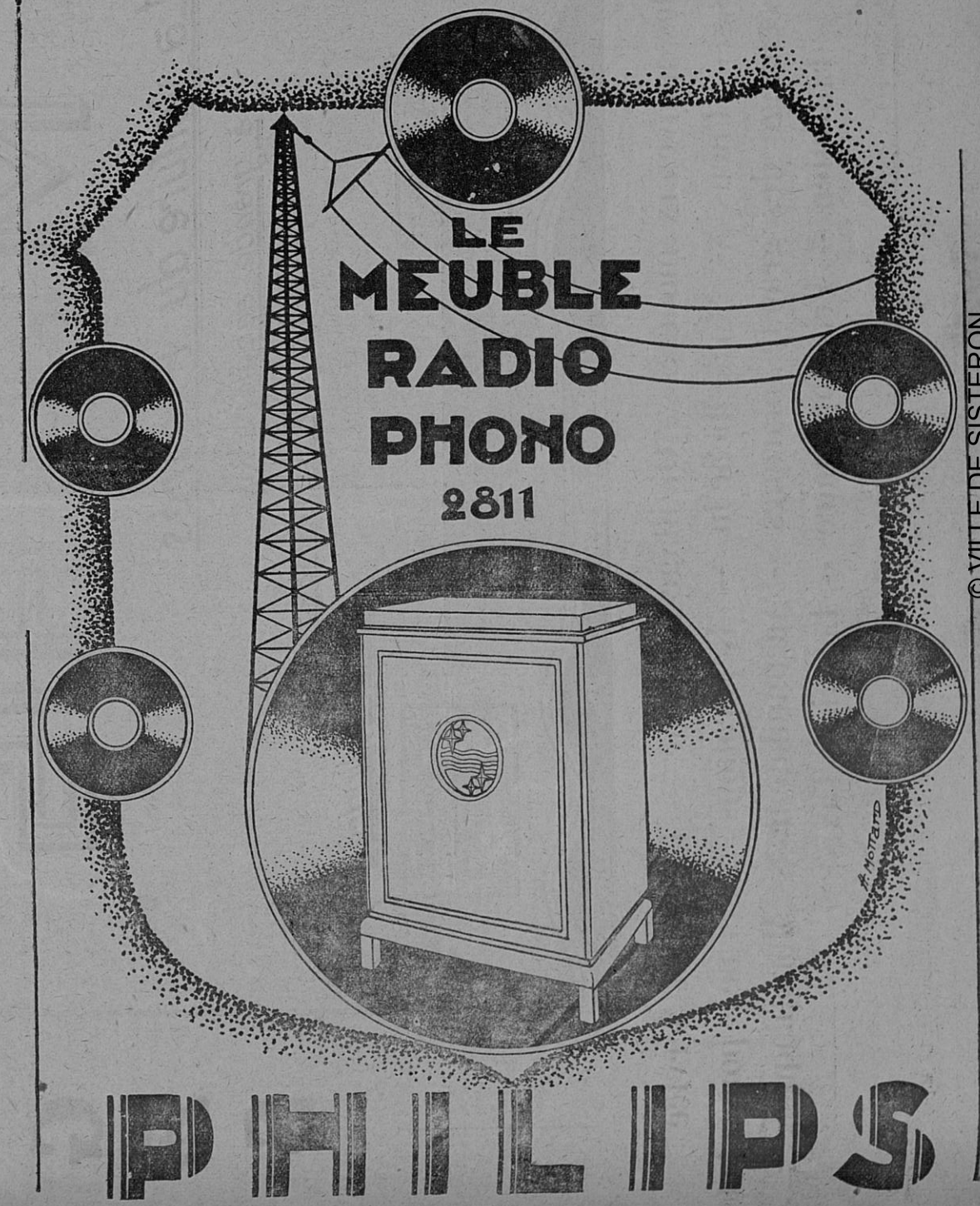

L'ALMANACH du SISTERON-JOURNAL
est en vente à l'Imprim.-Librairie ***LIEUTIER***

© VILLE DE SISTERON

GRAND GARAGE MODERNE

Francis Jourdan

Avenue de la Gare - SISTERON

Concessionnaire de la S. A.

MATHIS

VENTES

ECHANGES

Exposition des nouveaux modèles — Outillage moderne — Técalemit Service
Toutes fournitures — Pneus -- Stock Michelin -- Réparations générales pour Auto
Pièces de rechange des grandes marques -- Accumulateurs -- Monoplaque
Entretien -- Prix forfaitaire -- Location Taxis

Le Gérant,

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire,

© VILLE DE SISTERON